

Chèque Création Région Grand Est

Préparation du Projet

Durée et coût

8h sur 6 mois maximum

600 euros TTC financé par le Chèque Créa Préparation du Projet

Résumé

Bénéficiaire d'un accompagnement personnalisé, avec un conseiller-formateur unique, portant sur l'ensemble des points de viabilité de votre projet entrepreneurial.

Objectifs

Cette action vise à construire et valider un projet de création ou reprise d'entreprise, et à définir ses modalités opérationnelles de mise en œuvre.

Résultats attendus

Prendre une décision éclairée sur l'opportunité de créer ou reprendre une entreprise. Avoir une vision extérieure du réalisme de son projet. Bénéficiaire d'un appui conseil sur la construction du projet, pouvoir définir un plan d'action. Etre accompagné sur les aspects "techniques" : montage juridique, financier.

A qui s'adresse la formation?

Ce cycle est ouvert à toute personne souhaitant créer une entreprise.

Prérequis

- Avoir préalablement obtenu de la part de la Région Grand Est le Chèque Créa Préparation du Projet

Méthode et moyens pédagogiques Evaluation de la formation

Les entretiens d'accompagnement sont prioritairement réalisés en face à face. Des entretiens téléphoniques ou numériques peuvent être proposés pour des questions de mobilité ou de disponibilité. Nous proposons 4 à 6 entretiens individuels, complétés par un travail de rédaction ou de correction de votre plan d'affaires.

Un centre de ressources et des outils de travail sont mis à disposition en ligne.

Afin d'évaluer vos besoins puis l'atteinte de vos objectifs, vous disposerez d'un outil d'autoévaluation fourni dans votre base documentaire. Votre formateur réalisera également une évaluation de l'atteinte des objectifs dont le résultat sera fourni sur l'attestation de fin de formation.



Dates, horaires, délais

Formation en entrée et sortie permanente. Démarrage dans les 2 mois de l'émission du Chèque Créa.

Horaires : 1 à 3 h par séance, ne nécessitant pas de restauration ou d'hébergement.

Lieu

- La formation a lieu dans les locaux de VECTEUR
- 48 rue Franklin 68200 MULHOUSE (2ème étage)
- Ou sur l'un de ses lieux de permanence dans le 68

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont accueillies sur des modalités adaptées, sur l'un de nos lieux de permanence accessible le plus proche de son domicile. Nous solliciter en cas de besoin !

Coordonnées référents handicap et pédagogique

Elodie BEYER et Danielle LIDIN - 03 89 42 00 14 –
contact@agencevecteur.fr

Appréciation

Taux de satisfaction 2022 : 93%

Taux d'abandon 2022 : 0%

Préparation du Projet

Les conseillers formateurs

Julie DOUGLAS

6 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Danielle LIDIN

26 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Marine PION

5 ans d'expérience dans l'insertion professionnelle pour adultes

Teddy HELBERT

11 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Jérôme ILTIS

15 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Bernard KAPPLER

23 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Dominique WADEL

34 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

VECTEUR

48 rue Franklin – 68200 MULHOUSE

RCS 400796090 – n° DA OF 42680102768 – APE 7022Z

Programme de la formation

Séquence 1 – 1 heure

Validation de l'adéquation candidat-projet – définition du plan d'action

- ✓ S'assurer du réalisme du projet dans le cadre du contexte personnel et professionnel du candidat
- ✓ Définir les grandes étapes de mise en œuvre du projet et poser un calendrier avec des actions cibles

Séquence 2 – 2 heures

Validation d'une étude de marché et des objectifs d'implantation

- ✓ Validation de l'existence d'un environnement favorable à la concrétisation du projet
- ✓ Identification des clients, des concurrents, des fournisseurs
- ✓ Analyse du positionnement du projet dans ce contexte
- ✓ Analyse des conditions d'installation

Séquence 3 – 2 heures

Conseil et accompagnement sur les aspects juridiques, sociaux et fiscaux

- ✓ Soutien au choix de la forme juridique et fiscale adaptée au projet
- ✓ Identification du cadre social du statut d'entrepreneur visé
- ✓ Explications fonctionnelle des obligations en résultant

Séquence 4 – 3 heures

Conseil et accompagnement à la réalisation du plan d'affaires

- ✓ Correction du business-plan – document de présentation du projet
- ✓ Correction et analyse du dossier financier, orientation vers les ressources et partenaires à mobiliser

